

4.6 INTERCLUBS SENIORS DAMES

6, 13, 20, 27 mars, 3 avril
Finale le 24 avril 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier

Si plusieurs équipes sont engagées (2 équipes dames maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A après envoi d'une demande par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à competition@golf-centre.fr.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du club recevant, selon décision du comité de l'épreuve
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés Ffgolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES EQUIPIERES : elles doivent être amateurs, de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) , licenciées Ffgolf 2023, membres de l'Association Sportive du club qu'elles représentent en 2023, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2023, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Une joueuse ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'interclubs

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur rouge) devra être respectée même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 1 foursome et 2 simples consécutifs / 18 trous.

En simples, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, puis sur le 2ème. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent ½ point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de troisième égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ère} équipes de chaque poule jouent une finale pour définir les deux équipes qui montent. Cette finale se fait en fonction du nombre de poules :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager
- Si 4 poules : finale à deux entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités 48 heures avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipières se fait exclusivement sur Extranet.

Règlement de 60€ par équipe, par virement si possible avant le 15 janvier 2023, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2022.

La date limite d'inscription des équipières est de 5 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 2 à 1 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

	1ère DIVISION	2ème DIVISION			
	VDI A ARDREE A CHEVERNY A MAINTENON LIMERE TOURAINA A	POULE 1 PICARDIERE A BOURGES A VDI B SANCERRE CHEVERNY B	POULE 2 ARDREE B TOURAINA B 7 TOURS BOIS D'O A LE PERCHE A	POULE 3 MARCILLY AUGERVILLE VAUGOUARD SULLY DONNERY	POULE 4 PICARDIERE B BOURGES B BOIS D'O B LA BOSSE LE PERCHE B
6-mars	TOURAINA A LIMERE VDI A MAINTENON ARDREE A CHEVERNY A	PICARDIERE A BOURGES A VDI B SANCERRE	TOURAINA B 7 TOURS ARDREE B BOIS D'O A	SULLY VAUGOUARD AUGERVILLE DONNERY	LA BOSSE BOIS D'O B BOURGES B LE PERCHE B
13-mars	LIMERE ARDREE A MAINTENON TOURAINA A VDI A CHEVERNY A	BOURGES A VDI B CHEVERNY B SANCERRE	BOIS D'O A 7 TOURS TOURAINA B LE PERCHE A	VAUGOUARD AUGERVILLE MARCILLY DONNERY	LE PERCHE B LA BOSSE PICARDIERE B BOIS D'O B
20-mars	MAINTENON LIMERE CHEVERNY A TOURAINA A VDI A ARDREE A	SANCERRE BOURGES A PICARDIERE A CHEVERNY B	7 TOURS ARDREE B LE PERCHE A BOIS D'O A	DONNERY VAUGOUARD MARCILLY SULLY	BOIS D'O B LE PERCHE B BOURGES B PICARDIERE B
27-mars	MAINTENON ARDREE A TOURAINA A VDI A CHEVERNY A LIMERE	BOURGES A CHEVERNY B VDI B PICARDIERE A	7 TOURS LE PERCHE A ARDREE B TOURAINA B	AUGERVILLE MARCILLY DONNERY SULLY	PICARDIERE B LA BOSSE BOIS D'O B BOURGES B
3-avr.	LIMERE VDI A ARDREE A TOURAINA A CHEVERNY A MAINTENON	SANCERRE PICARDIERE A CHEVERNY B VDI B	BOIS D'O A TOURAINA B LE PERCHE A ARDREE B	VAUGOUARD MARCILLY SULLY AUGERVILLE	LA BOSSE BOURGES B LE PERCHE B PICARDIERE B
24-avr.	FINALE				